

**Conseil du 20<sup>ème</sup> arrondissement de Paris**  
**Séance du mercredi 3 novembre 2021**

**Question orale concernant la pérennisation du projet de l'Avenue Gambetta**

**Déposée par François-Marie DIDIER et les élus du Groupe Changer Paris du 20<sup>ème</sup>**

*« Après une année d'étude par les différents services techniques, d'observation et d'échange entre les élus du 20<sup>ème</sup> et les habitantes et les habitants, les aménagements transitoires de l'avenue Gambetta vont être pérennisés », peut-on lire sur le site internet de la Mairie du 20<sup>ème</sup>. Une réunion publique a d'ailleurs eu lieu, le 18 octobre dernier.*

Toujours selon le site internet de la Mairie du 20<sup>ème</sup>, *« ce nouveau schéma de circulation répond à la volonté de mieux partager l'espace public entre toutes et tous en réduisant la place accordée aux véhicules motorisés. Ainsi, ces aménagements de la voirie remplissent plusieurs objectifs :*

- *lutter contre les effets de la pollution sonore en réduisant le trafic*
- *lutter contre la pollution atmosphérique et les effets du réchauffement climatique en diminuant les émissions de gaz à effet de serre*
- *permettre de préserver la santé publique en améliorant la qualité de l'air*
- *favoriser la distanciation physique entre toutes et tous, afin de faciliter les gestes barrières »*

Les élus de notre Groupe au sein du conseil d'arrondissement sont intervenus à plusieurs reprises concernant les plans de circulation successifs de l'avenue Gambetta.

**Sur proposition de François-Marie DIDIER et des élus du groupe Changer Paris du 20<sup>ème</sup>,**

**Pose la question orale suivante :**

Nous demandons à Monsieur Le Maire, de bien vouloir porter à notre connaissance et à celle des habitants du 20<sup>ème</sup> les informations suivantes :

- Le montant exact des aménagements et travaux intervenus depuis août 2020, à savoir :
  - La mise en sens unique de l'avenue Gambetta et la création d'une piste cyclable entre la Place Saint-Fargeau et la Place Gambetta (en août 2020) ;
  - La remise en double-sens de l'avenue Gambetta entre le boulevard de Ménilmontant et la Place Gambetta (février/mars 2021) ;
  - La création d'une piste cyclable bidirectionnelle entre la place Auguste Métivier et la place Martin Nadaud (février/mars 2021).
- Le budget prévisionnel, le calendrier et le détail des travaux de pérennisation à venir.
- Les données des études menées par les services techniques de la Ville de Paris quant à la diminution de la pollution sonore et de la pollution atmosphérique avenue Gambetta et dans les rues adjacentes.